

# 10

## RAPPORT

### **OBJET : SIGNATURE D'UN CONTRAT AVEC LES EDITIONS HACHETTE POUR LA REALISATION D'UNE APPLICATION IPHONE DU GUIDE « UN GRAND WEEK END A METZ ET SES ENVIRONS »**

Par délibération en date du 3 juillet 2008, le Conseil Municipal avait acté le principe d'une participation financière à la publication, par le groupe Hachette, d'un guide sur Metz et son agglomération.

Afin d'offrir aux visiteurs un panel plus large de supports, leur permettre de découvrir la richesse de la Ville et de ses alentours et développer ainsi le tourisme à Metz, les Editions Hachette ont proposé de créer, une application iPhone du guide « Un grand week-end à Metz et ses environs », reprenant toute les informations contenues dans le guide.

Cette application sera disponible pour le grand public en trois langues : français, anglais et allemand.

Elle permettra, notamment, de pouvoir géolocaliser les sites d'intérêt culturel et touristique sur Metz et ses environs référencés mais également de pouvoir identifier les hôtels, restaurants et lieux de sortie ainsi que de « shopping ».

Le coût prévisionnel de ce développement est de 36 000 € HT (soit 43 056 € TTC) et comprend la réalisation de l'ensemble du projet (du cahier des charges à la soumission pour validation à APPLE), la mise à jour des contenus, la traduction en langues anglaise et allemande, l'ensemble des droits sur les textes et les photos ainsi que le lancement de l'application.

Le financement de ce projet sera assuré à 50% par la Ville de Metz et 50% par Metz Métropole, soit 21 528 € TTC pour chaque collectivité.

Cette application devra être disponible pour l'été 2011 conformément au projet de contrat joint en annexe.

La motion est en conséquence.

## **MOTION**

### **OBJET : SIGNATURE D'UN CONTRAT AVEC LES EDITIONS HACHETTE POUR LA REALISATION D'UNE APPLICATION IPHONE DU GUIDE « UN GRAND WEEK END A METZ ET SES ENVIRONS »**

Le Conseil Municipal,  
La Commission des Finances et des Affaires Economiques entendue,

VU le Code Général des Collectivité Territoriales,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 3 juillet 2008 portant sur la réalisation du guide Hachette « Un grand week-end à Metz et ses environs »,

VU la délibération du Bureau Délibérant de Metz Métropole en date du 4 avril 2011 portant sur sa participation au projet de lancement d'une application I Phone du guide Hachette « Un grand week-end à Metz et ses environs »,

CONSIDERANT l'intérêt pour la collectivité de participer à la promotion de la ville de Metz et son agglomération pour promouvoir notamment les équipements culturels et de profiter pleinement, en terme de fréquentation touristique, de l'ouverture du Centre Pompidou-Metz,

CONSIDERANT qu'il convient d'offrir aux visiteurs un panel plus large de supports afin de découvrir la richesse de la ville et de ses alentours et développer ainsi le tourisme à Metz,

CONSIDERANT que les Editions Hachette ont proposé de créer, pour la première fois en France, une application I Phone du guide « Un grand week-end à Metz et ses environs », reprenant toute les informations contenues dans le guide,

CONSIDERANT que cette application, sera disponible pour le grand public en trois langues (français, anglais et allemand) pour un prix prévisionnel de 1,59 € TTC pour une période de 6 mois et permettra d'accéder à des informations pratiques et touristiques ainsi qu'à des itinéraires sur leur mobile I Phone,

### **DECIDE :**

DE PARTICIPER à la réalisation du projet de développement d'une application I Phone et à la publication d'un guide sur Metz et son agglomération de la collection « Un grand week-end à Metz et ses environs »,

D'ACCEPTER la répartition financière, à parité, entre la Ville de Metz et Metz Métropole pour le développement d'une application I PHONE du guide « Un grand week-end à Metz et ses environs », soit une contribution de 21 528 € T.T.C. chacune.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention correspondante jointe en annexe et tout document contractuel se référant à la présente,

ORDONNE les inscriptions budgétaires correspondantes sur les exercices concernés.

Pour le Maire :  
L'Adjoint délégué

Thierry JEAN